

**MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES ET DU DÉVELOPPEMENT**

SECRETARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS

CELLULE D'APPUI TECHNIQUE



BURKINA FASO

Unité – Progrès – Justice

**RAPPORT D'ACTIVITÉS AU 31 DÉCEMBRE 2020
DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS**

AVRIL 2021

TABLE DES MATIERES

<i>SIGLES ET ABRÉVIATIONS</i>	3
<i>LISTE DES TABLEAUX</i>	5
<i>MOT DU DIRECTEUR GENERAL DES IMPÔTS</i>	6
<i>INTRODUCTION</i>	7
I. PRÉSENTATION DE LA DGI	7
I.1. Ses missions	7
I.2. Ses attributions	7
I.3. Son organisation	8
I.4. Ses ressources humaines	8
I.5. Sa vision	9
I.6. Ses valeurs	9
II. LES PRINCIPAUX RÉSULTATS ATTEINTS AU 31 DÉCEMBRE 2020	10
II.1. Orientation stratégique 1 : Mobilisation des recettes budgétaires pour répondre aux besoins financiers de l'État	10
II.1.1. Au titre de l'élargissement de l'assiette fiscale	10
II.1.2. Au titre de l'amélioration de la gestion du cadastre et du domaine foncier national	11
II.1.3. Au titre de la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales	11
II.1.4. Au titre de la rationalisation des incitations fiscales	12
II.1.5. Au titre de l'amélioration du recouvrement des impôts et de la gestion des Restes à Recouvrer (RAR)	12
II.2. Orientation stratégique 2 : Construction d'une relation de partenariat et de confiance avec les contribuables et les autres régies de recettes	15
II.2.1. Au titre de l'amélioration de la qualité du service rendu aux usagers	16
II.2.2. Au titre de l'amélioration des relations avec les contribuables	16
II.2.3. Au titre du renforcement de la synergie d'actions entre les régies de recettes	16
II.2.4. Au titre de la promotion de l'éthique professionnelle et de la lutte contre la corruption	17
II.3. Orientation stratégique 3 : Améliorer les performances de la DGI par le management moderne des capacités institutionnelles et organisationnelles	17
II.3.1. Du développement d'une culture d'appartenance à l'Institution	17
II.3.2. De l'amélioration de la gestion des ressources humaines	18
II.3.3. De l'amélioration de la capacité et des outils de gestion prévisionnelle de la DGI	18
II.3.4. De l'informatisation intégrale de la DGI	18
II.3.5. Du renforcement des capacités financières et matérielles de la DGI	19
II.3.6. De l'amélioration de l'organisation de base	20
II.3.7. De l'amélioration du système d'information et du pilotage	20
II.3.8. De l'amélioration de l'encadrement des services	20
II.3.9. Synthèse	20
III. DIFFICULTÉS MAJEURES RENCONTRÉES	24
IV. DÉFIS ET PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2021	24
ANNEXES	26

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

CAC	: Comité anti-corruption
CAT	: Cellule d'Appui Technique
CGI	: Code Général des Impôts
CBGD-BF	: Contrat de Bonne Gouvernance et de Développement- Burkina Faso
CME	: Contribution des Micro-Entreprises
DADF	: Direction des Affaires Domaniales et Foncières
DGI	: Direction Générale des Impôts
DGA	: Directeur Général Adjoint des Impôts
DC	: Direction du Cadastre
DGE	: Direction des Grandes Entreprises
DGI	: Direction Générale des Impôts
DLC	: Direction de la Législation et du Contentieux
DSF	: Direction des Services Fiscaux
DCF	: Direction du Contrôle Fiscal
DERF	: Direction des Enquêtes et de la Recherche Fiscales
DI	: Direction de l'Informatique
DME C1	: Direction des Moyennes Entreprises du Centre I
DME C2	: Direction des Moyennes Entreprises du Centre II
DME-HBS	: Direction des Moyennes Entreprises des Hauts-Bassins
DGUF-O	: Direction du Guichet Unique du Foncier de Ouagadougou
DGUF-B	: Direction du Guichet Unique du Foncier de Bobo-Dioulasso
DRI	: Direction Régionale des Impôts
DRIC	: Direction Régionale des Impôts du Centre
DCI	: Direction des Centres des Impôts
DPI	: Direction Provinciale des Impôts
FCFA	: Franc de la Communauté Financière d'Afrique
FPT	: Fiche de Poste de Travail
IFU	: Identifiant Financier Unique
ITI	: Inspection Technique des Impôts
MINEFID	: Ministère de l'Économie, des Finances et du Développement
NB	: Nota Bene
PACT	: Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales
PEFA	: Public Expenditure and Financial Accountability
PGEPC	: Projet de Gouvernance Économique et de Participation citoyenne
PIF	: Programme d'Investissement Forestier
PNDES	: Plan National de Développement Économique et Social

RAR	:	Restes à recouvrer
RDPF	:	Recettes des Domaines et de la Publicité Foncière
RNI	:	Régime du Réel Normal d'Imposition
SAD	:	Service des Archives et de la Documentation
SINTAX	:	Système Informatisé de Taxation
SCTF	:	Service du Cadastre et des Travaux fonciers
SCRP	:	Service de la Communication et des Relations Publiques
SFM	:	Service Financier et du Matériel
SIGU	:	Système Intégré de Gestion des Guichets Uniques
SRH	:	Service des Ressources Humaines
SSSR	:	Service de la Stratégie et du Suivi des Reformes
SGFN	:	Service de Gestion de la Facture Normalisée
SYSCOHADA	:	Système comptable de l'Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires
TADAT	:	Tax Administration Diagnostic Assessment Tool
TDR	:	Termes de Référence
TR	:	Taxe de Résidence
TVA	:	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UE	:	Union Européenne
UR	:	Unité de Recouvrement

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Situation du personnel par catégorie et par sexe (présents et non présents)___	8
Tableau 2 : Situation du personnel par région (effectif présent) _____	9
Tableau 3: Performances de recouvrement en 2020 par unité de recouvrement au titre du budget de l'Etat _____	13
Tableau 4: Performances de recouvrement en 2020 par unité de recouvrement au titre des budgets des collectivités territoriales _____	14
Tableau 5: performance de recouvrement de la DGI au cours des 5 dernières années ___	14
Tableau 6 : Contribution du secteur minier aux recettes fiscales de 2016 à 2020 _____	15
Tableau 7: Situation des remboursements de TVA effectués au profit des sociétés minières _____	15
Tableau 8 : Synthèse des taux d'exécution par axe et par orientation stratégique _____	21
Tableau 9 : Contribution des partenaires à la mise en œuvre des activités au titre de l'année 2020 _____	22

MOT DU DIRECTEUR GENERAL DES IMPÔTS

L'année fiscale 2020 qui s'est achevée a été assez éprouvante pour les finances publiques, les contribuables et le personnel de la Direction Générale des Impôts (DGI) à cause de l'impact négatif de la situation sécuritaire et de la crise sanitaire due à la pandémie de la COVID-19.

Fort heureusement, les efforts consentis des agents de l'administration des impôts, le civisme fiscal de bons nombres de contribuables et la contribution des partenaires au développement ont permis à la DGI de dépasser ses objectifs de recouvrement au titre du budget de l'Etat.

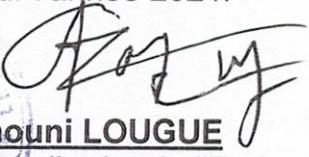
En effet, sur une prévision annuelle de 843,88 milliards, 861,92 milliards ont été recouverts pour le budget de l'Etat soit un taux de réalisation de 102,14%. Pour les budgets des collectivités territoriales, 31,61 milliards ont été recouverts sur une prévision annuelle de 34,40 milliards soit un taux de réalisation de 91,88%.

Au titre des actions majeures qui ont fortement contribué à l'atteinte de ces performances de recouvrement, l'on retiendra le dynamisme insufflé par l'équipe directoriale qui a effectué des tournées dans les treize (13) régions du pays pour galvaniser les agents et apporter les réponses nécessaires aux difficultés auxquelles ces derniers faisaient face. Aussi, d'autres actions ont été menées à savoir :

- la dématérialisation des procédures fiscales à travers la généralisation de l'utilisation de la plateforme eSINTAX à tous les contribuables depuis mars 2020, l'opérationnalisation du module de paiement de la taxe sur les véhicules à moteur (TVM) par Moov Money, etc.;
- la promotion du civisme fiscal par une campagne de communication et de sensibilisation sur le civisme fiscal dans six régions du Burkina Faso ;
- l'organisation du premier prix de l'excellence de la Direction générale des impôts qui a permis de reconnaître les mérites des meilleurs contribuables et agents de l'année ;
- le renforcement de la lutte contre la fraude fiscale par le contrôle de 62 entreprises impliquées dans les déductions de TVA sur la base de fausses factures pour un montant total de 1 377 815 945 FC FA et la désactivation de 899 numéros IFU ;
- l'amélioration de la gestion domaniale, foncière et cadastrale par la poursuite de l'opérationnalisation du cadastre fiscal et une amélioration du suivi des délais de délivrance des titres de jouissance et de propriété.

Pour terminer, je renouvelle ma reconnaissance et ma gratitude à l'endroit de tous les acteurs qui ont contribué à la réalisation de ces résultats forts appréciables et les exhorte à se mobiliser davantage pour une meilleure performance pour l'année 2021.




Moumouni LOUGUE
Chevalier de l'ordre de l'Étalon

INTRODUCTION

Le programme d'activités de l'année 2020 de la Direction Générale des Impôts comportait cent cinquante-cinq (155) activités, réajusté par la suite à cent cinquante (150) activités, pour un coût global prévisionnel d'environ neuf milliards trois cent soixante-dix-sept millions huit cent soixante-quatre mille (9 377 864 000) francs CFA. Il se décline en trois (03) objectifs stratégiques et contribue à l'atteinte de l'effet PNDES 1.2.1 « *la planification, la gestion et le financement du développement sont efficaces* » et de l'effet sectoriel 2.1.1 « *la mobilisation des ressources intérieures est optimisée* ».

Le présent rapport fait le point de la mise en œuvre au 31 décembre 2020 des activités programmées. Il a été élaboré suivant une démarche participative innovante, à savoir la tenue de rencontres techniques avec l'ensemble des structures à Koudougou pour la validation des résultats atteints et pour des échanges autour des contraintes de réalisation. Il s'articule autour des points ci-après :

- la présentation de la DGI ;
- les principaux résultats atteints ;
- les difficultés majeures rencontrées ;
- les défis de l'année 2021.

I. PRÉSENTATION DE LA DGI

I.1. Ses missions

La Direction générale des impôts est une structure centrale du ministère en charge des finances. Aux termes de l'article 59 du décret n°2020-0354/PRES/PM/MINEFID du 15 mai 2020 portant organisation du Ministère de l'économie, des finances et du développement (MINEFID), elle a pour missions l'élaboration et l'application de la législation fiscale intérieure, domaniale, foncière et cadastrale.

I.2. Ses attributions

En matière fiscale, la DGI participe à la définition de la politique fiscale et élabore les projets de textes législatifs et réglementaires. Elle établit l'assiette de l'impôt et met en œuvre la stratégie de mobilisation des ressources fiscales. Elle lutte contre la fraude par les enquêtes et le contrôle fiscal, traite les réclamations des contribuables et représente le Burkina Faso dans les négociations internationales en matière fiscale.

En matière domaniale et foncière, elle élabore et met en œuvre la réglementation et les procédures relatives à l'acquisition, à la gestion, à la cession et à l'évaluation des biens domaniaux. Elle gère le domaine foncier national, assure la conservation de la propriété foncière, la tenue du plan cadastral et du registre des propriétés immobilières et met en place le cadastre fiscal.

I.3. Son organisation

La DGI comprend le cabinet du Directeur général, huit (08) services d'appui, huit (08) directions centrales, sept (07) directions extérieures et treize (13) directions régionales. L'organigramme joint en annexe 03 présente les différentes composantes et leurs missions.

I.4. Ses ressources humaines

La DGI compte **2 469** agents au 31 décembre 2020, contre 2 485 agents en 2019, soit une réduction d'effectif de 0,6% (16 agents en moins). Cette ressource présente les caractéristiques ci-après :

- 80,88% d'hommes
- 35,48% de cadres A.

En termes de répartition géographique, la région du centre concentre toujours le plus grand effectif avec 60,99% des effectifs présents.

Les tableaux qui suivent illustrent bien la situation.

Tableau 1: Situation du personnel par catégorie et par sexe (présents et non présents)

Catégorie	Effectif 2020			Effectif 2019			Variation
	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total	
A	98	778	876	101	785	886	-10
B	164	684	848	162	668	830	18
C	122	360	482	128	368	496	-14
D	31	19	50	31	19	50	0
E	2	50	52	3	54	57	-5
Autres	55	106	161	55	111	166	-5
Total général	472	1 997	2 469	480	2 005	2 485	-16

Source : SRH

NB : Autres = contractuels de la DGI et agents des collectivités territoriales

Tableau 2 : Situation du personnel par région (effectif présent)

Région	Effectif 2020	Effectif 2019	Variation
Boucle du Mouhoun	60	63	-3
Cascades	43	46	-3
Centre	1 399	1 376	23
Centre-Est	64	64	0
Centre-Nord	52	52	0
Centre-Ouest	86	83	3
Centre-Sud	46	42	4
Est	59	58	1
Hauts-Bassins	283	288	-5
Nord	68	67	1
Plateau central	57	58	-1
Sahel	36	38	-2
Sud-ouest	41	38	3
TOTAL	2 294	2 273	21

Source : SRH

NB : Il s'agit du personnel présent dans les services de la Direction générale des impôts. N'ont donc pas été pris en compte les agents en stage, les agents en service dans d'autres structures du MINEFID et les agents en détachement.

I.5. Sa vision

Conformément à l'énoncé contenu dans son plan stratégique 2017-2021, la vision de la DGI est d'être, à l'horizon 2021, « une administration moderne, performante dans la mobilisation des ressources internes pour le financement du développement, orientée usager, conforme aux standards internationaux et aux normes de bonne gouvernance ».u

I.6. Ses valeurs

La mise en œuvre de la vision est soutenue par les valeurs ci-après :

- intégrité ;
- professionnalisme ;
- solidarité ;
- responsabilité ;
- respect du secret professionnel ;
- reconnaissance des mérites.

II. LES PRINCIPAUX RÉSULTATS ATTEINTS AU 31 DÉCEMBRE 2020

Les résultats atteints ont été évalués suivant les trois orientations stratégiques que sont (i) la mobilisation des recettes budgétaires pour répondre aux besoins financiers de l'Etat, (ii) la construction d'une relation de partenariat et de confiance avec les contribuables et les autres régies de recettes, et (iii) l'amélioration des performances de la DGI par le management moderne des capacités institutionnelles et organisationnelles.

Par Orientation stratégique, la situation est la suivante :

II.1. Orientation stratégique 1 : Mobilisation des recettes budgétaires pour répondre aux besoins financiers de l'État

Le résultat attendu de la mise en œuvre de cette orientation est que « *les recettes sont mobilisées chaque année à hauteur des besoins de financement du PNDES* ». Cinq axes d'intervention ont été définis, à savoir (i) l'élargissement de l'assiette fiscale, (ii) l'amélioration de la gestion du cadastre et du domaine foncier national, (iii) la lutte contre la fraude et l'évasion fiscale, (iv) la rationalisation des incitations fiscales et (v) l'amélioration du recouvrement des impôts et gestion des restes à recouvrer (RAR).

II.1.1. Au titre de l'élargissement de l'assiette fiscale

Le recensement permanent des contribuables a permis de prendre en charge 8 171 nouveaux contribuables faisant passer le portefeuille de 116 279 contribuables en 2019 à 124 450 contribuables au 31 décembre 2020 soit un taux d'évolution de 7,03%.

Par ailleurs, l'opération spéciale de recensement fiscal dans la commune de Ouagadougou et l'opération spéciale de recensement des baux dans la commune de Bobo-Dioulasso n'ont pas pu être réalisées.

Dans le cadre de la fiscalisation des entreprises minières artisanales y compris les comptoirs, une étude a été menée par le Cabinet CEGEA-KITO et des projets de textes spécifiques portant régime fiscal des entreprises minières artisanales ont été élaborés. Le rapport de l'étude ainsi que les projets de textes sont disponibles.

Quant aux actions de communication sur le civisme fiscal, six (06) campagnes de sensibilisation ont été organisées dans les régions du Centre- Sud, du Nord, de la Boucle du Mouhoun, du Centre- Ouest, des Hauts-Bassins et du Sud-Ouest du Burkina sur la période du 27 novembre au 07 décembre 2020. Ces campagnes ont été financées par le Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT).

En matière de recouvrement de la CME, les mesures prises par le gouvernement dans le cadre de la lutte contre la COVID 19 ont dégradé considérablement les objectifs de recouvrements allant de 1,61 milliards de francs CFA en 2020 contre 2,082 milliards de francs CFA en 2019 soit une régression de 0,472 milliards de francs CFA.

II.1.2. Au titre de l'amélioration de la gestion du cadastre et du domaine foncier national

Dans le cadre du renforcement des capacités des cadres de la DGI, une formation en techniques d'utilisation des informations géographiques s'est tenue du 07 au 10 décembre 2020 à Bobo-Dioulasso et a regroupé trente-cinq (35) cadres provenant essentiellement des Unités de Recouvrement.

En ce qui concerne le traitement des demandes de transfert des titres de propriété et de jouissance dans les délais, on note une amélioration sensible des taux. Ainsi, les statistiques indiquent un taux de traitement dans les délais de 35,81% pour les dossiers de transfert des titres de propriété et 23,91% pour les titres de jouissance. Ils sont respectivement de 28% et 21% en 2019.

En termes d'objectifs chiffrés, sur 282 demandes de titres fonciers, 187 ont été traités dont 101 dans les délais de 30 jours. Pour les titres de jouissance, 9 439 demandes ont été traitées dont 2 717 dans les délais sur 11 359 demandes reçues au total.

Dans le cadre d'amélioration de la gestion du cadastre, la mise à jour des textes s'est traduite par la réalisation d'un audit juridique par le cabinet CFA-Afrique assorti d'un plan d'actions. Cet audit a permis d'actualiser les textes existants et d'élaborer de nouveaux textes.

Par ailleurs, l'Arrêté n°2020-0136/MINEFID/SG/DGI/DC du 12 mars 2020 portant fixation des modalités de détermination de la valeur cadastrale des immeubles bâtis et non bâtis a permis d'instituer une méthode d'évaluation des biens imposables et de disposer d'un référentiel des évaluations cadastrales. Ainsi, l'application d'évaluation cadastrale SIEBI a été développée et validée. Au total vingt-neuf mille (29 000) parcelles ont été enquêtées, évaluées et numérisées à Ouagadougou dans les zones à forte potentialité fiscale. Douze (12) spots publicitaires et neuf (09) couvertures médiatiques ont également été réalisés en vue d'informer et sensibiliser le public sur l'opération d'évaluation des biens imposables.

II.1.3. Au titre de la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales

Dans le cadre de l'intensification du contrôle fiscal, la DGE et les DME ont notifié au cours de l'année 2020, six cent dix-neuf (619) avis de redressements pour un portefeuille éligible de 5 588 contribuables soit un taux de couverture de 11%. Pour les autres Unités de Recouvrement, le nombre d'avis de redressements notifiés est ressorti à 560 sur un portefeuille total éligible de 20 039 soit un taux de couverture de 3%. En 2019, les taux de couverture du contrôle fiscal étaient respectivement de 16,29% et 3,47%. Par ailleurs, 16 999 déclarations de TVA créditrices ou néant ont été contrôlées sur un total de 29 634 déclarations de TVA créditrices ou néant reçues au cours de l'année 2020 soit un taux de prise en charge de 57,36%.

S'agissant de l'exploitation des données d'enquêtes, un état de suivi a été élaboré en vue de prendre en charge tous les dossiers programmés suite à enquêtes au cours de l'année 2020. Ainsi, six (06) vérifications closes ont été réalisées pour un montant total notifié de 289 644 790 FCFA. De même, le rapport de performances des brigades sur les périodes 2018 et 2019 et le répertoire analytique des recours ont été également élaborés et validés.

S'agissant de la gestion des risques, une cartographie des risques relatifs au secteur minier a été élaborée pour prendre en compte le nouveau Code minier et concevoir un plan de mitigation. Le document de cartographie a été entièrement réalisé et transmis à la DGI. Le plan de mitigation a été élaboré. Le module de formation a été élaboré et la formation réalisée.

En ce qui concerne les enquêtes fiscales, les actions entreprises au cours de l'année 2020 ont permis de débusquer :

- soixante-deux (62) entreprises impliquées dans les déductions de TVA sur la base de fausses factures pour un montant total de 1 377 815 945 FCFA ;
- vingt-trois (23) entreprises impliquées dans de faux enregistrement pour un montant des droits éludés de 11 109 855 FCFA ;
- cinq (05) plaintes ont été déposées auprès du parquet du Tribunal de grande instance de Ouagadougou ;
- 899 numéros IFU ont été désactivés.

II.1.4. Au titre de la rationalisation des incitations fiscales

En matière d'élaboration de la loi de finances, les mesures nouvelles de la loi de finances 2021 et leur exposé de motifs ont été élaborés et validés par le Conseil de direction élargi. Dans le cadre de la gestion des conventions fiscales internationales, un modèle de convention fiscale propre au Burkina Faso a été élaboré et transmis au Directeur général des impôts.

Ainsi, une réflexion pour une réforme du mécanisme de remboursement de la TVA a été menée et a abouti à la signature de l'arrêté portant suspension du paiement de la TVA au cordon douanier par le ministre en charge des finances en 2020. L'impact de cette suspension reste à évaluer en 2021. Quant à la problématique du régime de la TVA à la marge applicable au secteur de la cimenterie, une concertation a été tenue avec les différents acteurs du secteur.

II.1.5. Au titre de l'amélioration du recouvrement des impôts et de la gestion des Restes à Recouvrer (RAR)

La DGI a mobilisé au 31 décembre 2020 au titre du budget de l'État, 861,92 milliards de FCFA sur une prévision annuelle révisée de 843,88 milliards de FCFA, soit un taux de recouvrement de 102,14%. Comparativement à l'année 2019, on enregistre une hausse en

valeur absolue de 17,28 milliards de FCFA et en valeur relative de 2,04%. Pour les budgets des collectivités territoriales, les recouvrements se sont élevés à 31,61 milliards de FCFA sur une prévision de 34,40 milliards de FCFA, soit une performance de 91,88%. Il en ressort un accroissement en valeur absolue de 1,69 milliards de FCFA et en valeur relative de 5,63 % par rapport à l'année 2019.

Dans le cadre de la gestion des restes à recouvrer, la situation a été ramenée de 590,824 milliards de FCFA au 31 décembre 2019 à 524 milliards de FCFA au 31 décembre 2020 soit un apurement de 66,824 milliards de FCFA en valeur absolue correspondant à un taux d'apurement de 11,31%.

Les performances de recouvrement de la DGI sont consignées dans les tableaux qui suivent :

Tableau 3: Performances de recouvrement en 2020 par unité de recouvrement au titre du budget de l'Etat

Unité de recouvrement	Montant recouvré	Taux de réalisation	Part contributive en 2020	Part contributive de l'UR en 2019
DGE	726 551 363 878	101,59%	84,29%	84,73%
DME C1	40 439 329 989	101,48%	4,69%	5,29%
DRIC	29 843 247 946	106,68%	3,46%	3,32%
DME C2	28 098 742 238	103,12%	3,26%	3,53%
DME C3	6 922 627 275	82,42%	0,80%	-
DGUF O	5 726 466 651	123,13%	0,66%	0,57%
DME HBS	4 513 853 549	108,69%	0,52%	0,50%
DRI HBS	2 979 034 531	106,74%	0,35%	0,34%
DRI CO	2 237 742 413	114,41%	0,26%	0,23%
DRI CE	1 810 288 231	133,10%	0,21%	0,17%
DRI BMH	1 648 712 500	103,01%	0,19%	0,20%
DRI N	1 608 657 452	139,51%	0,19%	0,15%
DRI E	1 566 592 033	143,03%	0,18%	0,15%
DRI PCL	1 402 452 160	108,27%	0,16%	0,16%
DGUF B	1 362 281 948	124,95%	0,16%	0,13%
DRI CN	1 354 355 500	117,67%	0,16%	0,15%
DRI CSC	1 199 014 100	116,94%	0,14%	0,13%
DRI SHL	1 164 530 986	154,68%	0,14%	0,10%
DRI SO	799 986 636	137,85%	0,09%	0,07%
DRI CS	686 510 003	113,26%	0,08%	0,07%
TOTAL	861 915 790 019	102,14%	100%	100%

Source : données fournies par la DSF

Tableau 4: Performances de recouvrement en 2020 par unité de recouvrement au titre des budgets des collectivités territoriales

Unité de recouvrement	Montant recouvré	Taux de réalisation	Part contributive en 2020	Part contributive de l'UR en 2019
DGE	9 805 608 123	102,53%	31,02%	28,67%
DRIC	4 048 996 069	52,48%	12,81%	12,58%
DRI CN	2 724 499 381	140,85%	8,62%	7,54%
DRI SHL	2 009 340 200	118,80%	6,36%	10,06%
DRI HBS	1 952 341 449	84,91%	6,18%	6,66%
DME HBS	1 928 677 972	60,02%	6,10%	5,62%
DME C1	1 328 928 389	99,31%	4,20%	4,40%
DRI BMH	1 126 557 105	114,34%	3,56%	4,15%
DRI CE	929 544 648	139,83%	2,94%	2,81%
DME C2	887 560 736	88,80%	2,81%	3,18%
DRI E	809 578 718	141,87%	2,56%	2,94%
DRI CO	674 610 596	111,43%	2,13%	2,32%
DRI CSC	657 924 337	128,92%	2,08%	2,34%
DRI PCL	656 158 792	136,16%	2,08%	1,59%
DGUF O	517 406 593	127,00%	1,64%	0,84%
DRI N	463 166 927	119,66%	1,47%	1,33%
DRI SO	317 880 699	98,01%	1,01%	1,32%
DRI CS	315 153 115	130,97%	1,00%	0,94%
DGUF B	277 390 979	135,16%	0,88%	0,71%
DME C3	179 240 411	67,43%	0,57%	-
TOTAL	31 610 565 239	91,88%	100%	100%

Source : données fournies par la DSF

Tableau 5: performance de recouvrement de la DGI au cours des 5 dernières années

Années	Budget de l'Etat (en millions de FCFA)				Budget des collectivités (en millions de FCFA)			
	Prévisions	Réalisations	Tx de réalisat°	Tx d'accroissst	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisat°	Tx d'accroissst
2020	843 876	861 915	102,14%	2,04%	34 403	31 610	91,88%	5,63%
2019	869 050	844 644	97,19%	16,69%	36 854	29 924	81,20%	8,31%
2018	746 943	723 819	96,90 %	7,49%	28 445	27 627	97,12 %	23,91%
2017	720 688	673 373	93,43 %	13,17%	24 691	22 295	90,29 %	-2,36%
2016	686 860	595 019	86,63 %	18,17%	21 256	22 833	107,42 %	19,53%

Source : données fournies par la DSF

Pour le cas spécifique du secteur minier, en 2020, le secteur a contribué à hauteur de **120 462 159 885 FCFA** aux recettes fiscales, représentant **13,98%** des recettes fiscales totales, contre **105 650 321 569 FCFA** soit environ **12,08%** des recettes fiscales totales en 2019.

Au cours des cinq (05) dernières années, les recettes fiscales directes en provenance du secteur minier s'établissent ainsi qu'il suit dans le tableau n°06 ci-après :

Tableau 6 : Contribution du secteur minier aux recettes fiscales de 2016 à 2020
(en milliers de francs CFA)

Budget/Exercice	2016	2017	2018	2019	2020
Budget de l'Etat	68 850 714	87 242 736	89 148 254	103 810 687	117 672 338
Budget des collectivités	467 659	904 885	1 647 454	1 837 629	2 787 132
Pénalités	68 948	60 808	5 655	2 005	2 690
TOTAL	69 387 322	88 208 430	90 801 364	105 650 321	120 462 160

Source : données fournies par la DCF

Les sociétés minières sont par ailleurs celles qui reçoivent le plus de remboursement de crédits de TVA. Comme l'attestent les données du tableau n°07 ci-après, en moyenne **98,33%** des remboursements effectués sur les quatre dernières années sont reçus par les sociétés minières.

Tableau 7: Situation des remboursements de TVA effectués au profit des sociétés minières

Rubriques/Année	2017	2018	2019	2020
Montant total remboursé au titre de la TVA dont :	66 430 571 249	75 334 148 623	96 419 809 802	88 068 129 348
Sociétés minières	65 376 724 704	73 334 148 623	95 272 803 357	86 960 078 534
Autres sociétés	454 639 837	1 374 566 874	1 051 942 418	962 928 447
Associations et ONG	599 206 708	391 836 496	95 064 027	145 122 367
Part relative des sociétés minières	98,41%	97,35%	98,81%	

Source : données fournies par la DSF

II.2. Orientation stratégique 2 : Construction d'une relation de partenariat et de confiance avec les contribuables et les autres régies de recettes

Les résultats attendus de cette orientation stratégique sont « le civisme fiscal est amélioré » et « la synergie d'actions avec les autres régies de recettes est renforcée ». Pour ce faire, quatre (04) axes ont été définis, à savoir (i) l'amélioration de la qualité du service rendu aux usagers, (ii) l'amélioration des relations avec les contribuables, (iii) le renforcement de la

synergie d'actions entre les régies de recettes et (iv) la promotion de l'éthique professionnelle et la lutte contre la corruption.

Par axe d'intervention, les résultats ont été les suivants :

II.2.1. Au titre de l'amélioration de la qualité du service rendu aux usagers

La qualité du service rendu aux usagers s'est traduite au cours de l'année 2020 par l'organisation de la journée porte ouverte (JPO) des guichets uniques du foncier de Ouaga et de Bobo-Dioulasso en décembre 2020. Cette journée a permis au grand public de se familiariser avec le processus de sécurisation foncière à travers la délivrance des titres de propriété et de jouissance. Aussi dans le but de moderniser les prestations du service des évaluations, un télémètre a été acquis par le Projet Gouvernance Economique et Participation Citoyenne (PGEPC) pour le compte du GUF de Ouaga.

La note de service N°2020-1149/MINEFID/SG/DGI/SCRP du 25 novembre 2020 a mis en place le cadre de concertation des acteurs du secteur foncier en vue de redynamiser le fonctionnement des GUF.

Dans le souci de toujours accompagner les contribuables à l'utilisation de la plateforme eSINTAX, tous les agents du cadre des directions des moyennes entreprises du centre et des hauts-bassins ont été formés. De même, ce sont environ trois mille (3 000) contribuables qui ont également bénéficié des séances de formations eSINTAX.

II.2.2. Au titre de l'amélioration des relations avec les contribuables

La mise en œuvre de la tranche 2020 du plan de communication de la DGI a permis la réalisation de quatre (04) campagnes de sensibilisation, sept (07) spots publicitaires et onze (11) couvertures médiatiques. Un film documentaire sur le bilan 2020 de la DGI et les perspectives de l'année 2021 a été réalisé par le Service de communication et publié sur la page Facebook et le site web de la DGI. Le site web a été régulièrement mis à jour à travers la diffusion de communiqués sur les impôts et taxes. Des émissions radiophoniques et télévisuelles, des théâtre-forum et sketches sur les taxes, ainsi que des supports de communication personnalisés ont été réalisés.

L'évènement majeur de 2020 a été l'organisation de la première édition du Prix de l'excellence de la Direction générale des impôts (PRIEX-DGI) à travers la nuit du mérite sanctionnée par des prix attribués aux meilleurs agents et contribuables.

Dans le souci d'assurer une meilleure prise en charge des contribuables, l'année 2020 a vu l'opérationnalisation de la troisième direction des moyennes entreprises du Centre.

II.2.3. Au titre du renforcement de la synergie d'actions entre les régies de recettes

Les résultats obtenus en ce sens concernent notamment l'amélioration des échanges de données et d'informations avec la Direction générale des douanes. À ce titre, deux (02)

situations statistiques trimestrielles de 2020 ont été reçues, traitées et ventilées aux unités de recouvrements pour exploitation.

II.2.4. Au titre de la promotion de l'éthique professionnelle et de la lutte contre la corruption

Dans le cadre des actions de promotion de l'éthique professionnelle et de la lutte contre la corruption, une enquête sur la perception de la corruption au niveau des agents de la DGI a été réalisée. Le rapport d'enquête ainsi que la proposition d'un plan d'actions et mesures correctrices n'ont pas été disponibles. Quant aux modalités de désignation des bénéficiaires de la DGI à travers des sous-critères d'éligibilité des décorations, un texte validé portant système de motivation du personnel de la DGI est disponible ainsi que les projets de notes portant modalités et critères de décoration. Courant 2020, l'inspection technique des impôts a procédé à la mise à jour des manuels de procédures de contrôle/audit ainsi que la charte et le code de déontologie de l'inspecteur en intégrant la dimension lutte contre la corruption. Elle a également assuré la formation de soixante (60) membres de l'Inspection Technique des Impôts (ITI) et des comités anti-corruption (CAC) en matière d'audit, contrôle et analyse basés sur les risques de corruption.

II.3. Orientation stratégique 3 : Améliorer les performances de la DGI par le management moderne des capacités institutionnelles et organisationnelles

Le résultat attendu de cette orientation est « la DGI est moderne et efficiente ». Neuf (09) axes d'intervention concourent à l'atteinte de cet objectif, à savoir (i) le développement d'une culture d'appartenance à l'Institution, (ii) l'amélioration de la gestion des ressources humaines, (iii) l'amélioration de la capacité et des outils de gestion prévisionnelle de la DGI, (iv) l'informatisation générale de la DGI, (v) le renforcement des capacités matérielles et financières de la DGI, (vi) l'amélioration de l'organisation de base, (vii) l'amélioration du système d'information et du pilotage, (viii) l'amélioration de l'encadrement des services et (ix) l'accompagnement du changement et la mise en œuvre du plan stratégique.

Par axe, les résultats significatifs obtenus en 2020 sont les suivants :

II.3.1. Du développement d'une culture d'appartenance à l'Institution

Dans le cadre du renforcement de la solidarité et la cohésion sociale au sein de la DGI, il a été organisé le 17 septembre 2020 la rentrée sportive de la DGI sous le thème « Sport et cohésion sociale ». L'évènement a été placé sous le parrainage du ministre en charge des finances et le co-parrainage du Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso. Cette activité a été suivie par la coupe de Monsieur le Directeur général des impôts le 19 septembre 2020.

II.3.2. De l'amélioration de la gestion des ressources humaines

Au titre des actions de gestion administrative, 819 sur 836 agents ont vu leur situation administrative et financière régularisée au 31 décembre 2020 dans le cadre du travail d'apurement des dossiers qui avait été engagé. Tous les avancements réguliers de 2019 ont été constatés et les fiches de postes de travail selon l'approche métier (FPT) ont été décrites.

2 200 codes ALIAS ont créés pour les agents.

II.3.3. De l'amélioration de la capacité et des outils de gestion prévisionnelle de la DGI

Au titre de la planification et du suivi évaluation, on notera que le programme d'activités 2020 et le rapport d'activités 2019 ont été élaborés, édités et ventilés aux structures. Par ailleurs, le suivi des plans d'actions en cours à la DGI a été assuré. Ainsi, le rapport annuel 2019 du plan d'actions TADAT est disponible mais celui semestriel 2020 n'est pas réalisé.

Dans le cadre de l'élaboration des outils de suivi, les outils/guides internes de travail de SSSR au niveau organisationnel (organigramme, fiches de postes), en matière de planification, suivi-évaluation, coordination, pilotage du plan d'action DGI, en matière de gestion de projets et programmes de la DGI et des Assistances techniques des PTF ont été conçus.

En outre, le taux de variation de la composition des recettes effectives au niveau de la DGI est ressorti à 11,79% à fin décembre 2020 pour une cible inférieure à 10%. Ce taux, bien que supérieur reste en deçà de la norme PEFA. En 2019, ce taux était de 5,02% au 31 décembre 2019. Cela consolide la qualité de la méthodologie de ventilation des prévisions par type d'impôts de la DGI.

Au titre du renforcement de capacités, trois sessions de formation ont été réalisées et ont permis de former 50 cadres sur les différents outils et guides de travail au profit des agents de SSSR, la CAT, l'ITI, le CAC, la DI, la DGE, la DC et la DCF. Une formation en planification opérationnelle des activités a été également assurée au profit de 30 cadres de la DGI.

II.3.4. De l'informatisation intégrale de la DGI

La mise en œuvre des téléprocédures s'est poursuivie en 2020 avec le développement du module de déclaration en ligne des états financiers. L'utilisation par les contribuables n'est pas encore opérationnelle, le module n'étant pas mis en production.

On note, par ailleurs le lancement de la généralisation de l'utilisation de eSINTAX à tous les segments de contribuables le 29 février 2020 à Ouagadougou et dans neuf (09) autres régions (Hauts-Bassins, Plateau Central, Centre-Nord, Centre-Sud, Centre-Est, Cascades, Sud-Ouest, Centre-Ouest, Boucle du Mouhoun). De plus, pour les adhérents de eSINTAX, le paiement de la TVM est effectif en ligne. Il en est de même du paiement par mobile money.

Les actions de formation et de sensibilisation des contribuables et des acteurs métiers ont ainsi permis d'atteindre les niveaux d'activités ci-après sur la plateforme eSINTAX :

- 4 229 nouvelles adhésions à eSINTAX ;
- 153 721 déclarations en ligne pour un montant de 748 171 285 245 FCFA ;
- 18 790 ordres de paiements donnés en ligne pour un montant de 514 590 219 653 de FCFA ;
- 223 165 attestations de retenues à la source générées automatiquement ;
- 5 132 attestations de situation fiscale délivrées en ligne ;
- 1 652 certifications de chiffres d'affaires en ligne.

Au titre du renforcement des capacités des utilisateurs de SINTAX, eSINTAX, SIGU, et STARE, 49 sessions de formation ont été organisées dans le centre au profit de 678 utilisateurs de SINTAX. Tous les correspondants informatiques ont été formés et encadrés sur la maintenance de premier niveau et à l'utilisation des outils de collaboration.

Dans le cadre de la maintenance corrective et évolutive des logiciels métiers, des contrats ont été signés avec des prestataires : ICOMG pour la maintenance de SINTAX, IKA pour la maintenance de eSINTAX et d'autres prestataires au niveau du MINEFID pour la maintenance des équipements informatiques. En outre, une politique de sécurité informatique a été élaborée par un cabinet recruté à cet effet sur financement du PEGPC. Le rapport de la mission a été validé par le comité de suivi.

Enfin, afin de déployer SINTAX dans tous les guichets de recettes de la DGI, 77 guichets sur 101 ont été connectés au RESINA.

II.3.5. Du renforcement des capacités financières et matérielles de la DGI

Les résultats majeurs des actions mises en œuvre au titre de cet axe portent essentiellement sur :

- la poursuite de la mise en œuvre du plan d'investissement de la DGI. Il s'est agi d'achever la construction de la DRI Cascades engagée en 2019, de poursuivre la construction de la DPI Passoré, d'engager la construction de bâtiments annexes à Houndé, Dédougou et Diébougou, de réfectionner des bâtiments (Kaya, Ouahigouya, Gourcy ; Boulsa, DME CI et DME CII).
- l'acquisition d'équipements réseau pour la maintenance (20 switch, 10 disques durs et du matériel de câblage). Plusieurs acquisitions de matériels informatiques ont été enregistrées.

II.3.6. De l'amélioration de l'organisation de base

Comme résultats significatifs, on note que l'archivage a été réalisé en partie dans deux (02) structures centrales (DERF et Cabinet DGA). Toutefois, l'archivage a été effectué à la RDPF de DCI Ouaga II et au SCTF de la Région de la Boucle du Mouhoun.

II.3.7. De l'amélioration du système d'information et du pilotage

Au titre de l'amélioration du système d'information, la mise en place du système décisionnel basé sur l'infocentre s'est poursuivie. Au 31 décembre 2020, le SID a été déployé et en cours de test. Le rapport de mise à production est disponible.

En ce qui concerne le volet pilotage, on notera l'organisation de la rentrée fiscale 2020 en janvier et la conférence annuelle 2020 de la DGI en décembre couplée au prix de l'excellence.

II.3.8. De l'amélioration de l'encadrement des services

Dans le cadre de l'encadrement des services, les résultats obtenus se résument à l'évaluation externe à mi-parcours du Plan stratégique 2017-2021 de la DGI par la mise à jour du cadre de performance du PS. Le rapport d'évaluation et le nouveau cadre de performance sont disponibles.

II.3.9. Synthèse

➤ Exécution physique

Le taux global d'exécution du programme d'activités 2020 de la DGI s'est établi à **51%** contre un taux de **44%** en 2019, soit une amélioration de **sept (07)** points. Sur les **150** activités programmées, 46 activités ont été entièrement exécutées (**100%**), 15 ont eu un taux d'exécution compris entre **80% et 100%** et 10 ont un taux d'exécution de **50% à 80%**. On note néanmoins que 53 activités affichent un taux d'exécution de **0%** et 26 activités, un taux d'exécution de **0% à 50%**.

Les taux d'exécution par axe et par orientation stratégique sont récapitulés dans le tableau ci-après.

Tableau 8 : Synthèse des taux d'exécution par axe et par orientation stratégique

Code	Axes	Taux d'exécution physique
Orientation stratégique 1 : Mobiliser les recettes budgétaires pour répondre aux besoins financiers de l'Etat		55%
Axe 1.1	Élargir l'assiette fiscale	52%
Axe 1.1 bis	Améliorer la gestion du cadastre et du domaine foncier national	71%
Axe 1.2	Lutter contre la fraude et l'évasion fiscales	46%
Axe 1.3	Rationaliser les incitations fiscales	47%
Axe 1.4	Améliorer le recouvrement des impôts et la gestion des RAR	57%
Orientation stratégique 2 : Construire une relation de partenariat et de confiance avec le contribuable et les autres régies de recettes		53%
Axe 2.1	Améliorer la qualité du service rendu aux usagers	48%
Axe 2.2	Améliorer les relations avec les contribuables	64%
Axe 2.3	Renforcer la synergie d'actions entre les régies de recettes	50%
Axe 2.4	Promouvoir l'éthique professionnelle et lutter contre la corruption	53%
Orientation stratégique 3 : Améliorer les performances de la DGI par le management moderne des capacités institutionnelles et organisationnelles		46%
Axe 3.1	Créer et développer une culture d'appartenance à l'institution	35%
Axe 3.2	Améliorer la gestion des ressources humaines	25%
Axe 3.3	Améliorer la capacité et les outils de gestion prévisionnelle de la DGI	70%
Axe 3.4	Assurer l'informatisation intégrale de la DGI	35%
Axe 3.5	Renforcer les capacités financières et matérielles de la DGI	71%
Axe 3.6	Améliorer l'organisation de base	29%
Axe 3.7	Améliorer le système d'information et le pilotage	80%
Axe 3.8	Améliorer l'encadrement des services	50%
Axe 3.9	Accompagner le changement et mettre en œuvre le plan stratégique	38%
TOTAL		51%

Source : Cellule d'Appui Technique (CAT)

➤ Exécution financière

Pour la mise en œuvre de l'ensemble des activités, les fonds mobilisés et dépensés se sont élevés à **6 335 259 511 FCFA** dont **1 261 020 886 FCFA** sur le budget de l'Etat,

3 471 362 625 F CFA sur le fonds d'équipement de la DGI et 1 602 876 000 FCFA sur les appuis financiers des partenaires.

Le tableau n°09 qui suit donne en détail la contribution des partenaires au développement, à la mise en œuvre du programme d'activités 2020.

Tableau 9 : Contribution des partenaires à la mise en œuvre des activités au titre de l'année 2020

N° ordre	Identité	Activités financées	Coûts de réalisation
01	La Coopération suisse	<ul style="list-style-type: none"> - renforcement des capacités et modernisation du matériel ; - amélioration de l'environnement d'exploitation de SINTAX+ ; - renforcement du Réseau ; - maintenance des équipements ; - stabilisation de l'alimentation. 	491 761 906
02	Le Projet Gouvernance Économique et Participation Citoyenne (PGEPC)	<ul style="list-style-type: none"> - réalisation de deux (02) missions de prospections à l'étranger, l'une en Afrique (Maroc), l'autre en Europe (France) ; - réalisation d'un atelier de définition, précisions des rôles et missions de la DERF ; - réalisation d'un atelier de validation des rôles et des missions de la DERF ; - réalisation de documents et prospectus sur les rôles et les missions de la DERF ; - réalisation de missions de sensibilisation et d'informations au niveau opérationnel sur le rôle et les missions de la DER.F 	75 000 000
03	La Coopération danoise	<ul style="list-style-type: none"> - maîtrise de la matière imposable liée au foncier urbain et renforcement des capacités en matière de procédures et techniques de recouvrement ; 	886 489 734

N° ordre	Identité	Activités financées	Coûts de réalisation
		<ul style="list-style-type: none"> - dématérialisation des procédures liées aux déclarations, paiements et suivi des situations fiscales des contribuables ; - réorganisation pour mieux prendre en charge le secteur minier formel et artisanal et renforcement des capacités en matière de procédures et techniques de contrôle des entreprises minières ; - appui à l'Inspection technique des impôts et au comité anti-corruption de la DGI pour conduire des analyses, contrôles et audits basés sur les risques ; - renforcement des capacités institutionnelles de la DGI en matière de mise en œuvre, de gestion, de pilotage ; suivi-évaluation et coordination des réformes fiscales et des projets et programmes d'assistance technique des PTF. 	
04	PACT	<ul style="list-style-type: none"> - intensification des actions de communication et de sensibilisation sur le civisme fiscal ; - acquisition de motos (35) au profit des Services départementaux des impôts (SDI) ; - acquisition de carburant. 	149 624 360

Source : Compilé par la CAT à partir des données de SAF et SSSR.

III. DIFFICULTÉS MAJEURES RENCONTRÉES

Les principales difficultés relevées dans l'exécution du programme d'activités de 2020 sont entre autres :

- l'absence de financement qui est la principale cause de la non réalisation d'un certain nombre d'activités ;
- la lenteur dans le processus de passation des marchés de certaines activités ;
- la non maîtrise de la planification des activités entraînant des faibles taux d'exécution physique ;
- les contraintes liées à l'insécurité et à la maladie à coronavirus.

IV. DÉFIS ET PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2021

L'année 2021 sera incontestablement celle des grands défis pour la DGI. C'est pourquoi elle a été placée sous le signe de « la digitalisation de la gestion domaniale, foncière et cadastrale pour une sécurisation foncière au service du contribuable », comme un des leviers essentiels de nos actions de maîtrise de la fiscalité foncière et immobilière afin de rendre le meilleur service au contribuable et améliorer les recouvrements des recettes fiscales pour le développement du Burkina Faso.

En effet, la DGI devra s'atteler à mettre en œuvre les mesures nouvelles de la Loi de finances et surtout, recouvrer 944 213 027 000 F CFA soit plus de 100 milliards de plus qu'en 2020. La tâche est laborieuse mais pas impossible avec le soutien de tous.

Pour réussir ce challenge, nous devons redoubler d'ardeur à la tâche, réajuster nos méthodes de travail et nos comportements. Toutefois, il est certain que nous avons besoin de l'accompagnement de nos partenaires que sont les contribuables et tous les usagers de nos services.

Les actions qui seront menées en 2021 seront essentiellement orientées vers l'amélioration du service au contribuable. Elles seront essentiellement axées autour de :

- la dématérialisation de la gestion de la Contribution des micro-entreprises par le développement et la mise en production du module eCME ;
- la digitalisation de la procédure d'enregistrement des marchés à travers l'implémentation du module eEnregistrement ;
- la promotion des e-services pour faciliter davantage le service rendu aux contribuables ;
- la conduite du changement sur les téléprocédures par la formation, l'assistance, la sensibilisation tout azimut des acteurs sur l'utilisation de la plateforme eSyntax ;
- l'organisation d'une tournée nationale de communication sur les mesures fiscales nouvelles de la loi de finances 2021 ;

- le renforcement des actions de communication et de sensibilisation sur les téléprocédures et les impôts et taxes ;
- la finalisation de la mise en place d'un « call center » de la DGI par l'implémentation des appels téléphoniques, des SMS alertes et des mails dans le système;
- la poursuite des émissions radiophoniques, télévisuelles et rédactionnelles sur les impôts et taxes ;
- la participation aux grands événements nationaux et internationaux (SIAO, Tour du Faso etc.) qui offrent des espaces privilégiés de communication.